

TIZI-OUZOU

Projet d'une cantine scolaire en souffrance depuis 15 ans

L'école primaire Addache-Ahmed d'Ivouhamène, dans la commune de M'kira, à une soixantaine de kilomètres au sud de Tizi-Ouzou, en plus de son enclavement, demeure toujours sans cantine scolaire fonctionnelle bien qu'un projet ait été lancé il y a quinze ans.

La bâtisse, réalisée à peine à 50%, fait l'objet d'un délaissement dans une indifférence totale des élus locaux qui ont défilé à la tête de cette contrée et des services concernés de la direction de l'éducation depuis 1993.

Le tremblement de terre de mai 2003 a aggravé son état en générant des fissures affectant une bonne partie de la construction. «Nous avons initié une pétition dans

laquelle nous avons sollicité l'APC pour doter notre école d'une cantine scolaire.

Les responsables locaux, à l'époque, ont répondu favorablement à notre requête en lançant ledit projet, mais une année après ce dernier a été abandonné pour des raisons obscures», raconte un ancien instituteur ayant exercé durant des années dans cet établissement.

Les élèves qui le fréquentent sont issus de Boughzal, Ait Ouakli, Tala N'chikh, pour ne citer que ceux-ci, distant de deux à quatre kilomètres du lieu d'implantation de cette école. Beaucoup de ces écoliers jettent jusqu'à leur retour à la maison, d'autres prennent des repas froids. Evoluer dans des conditions pareilles relè-

ve de l'impossible pour des enfants âgés entre cinq et douze ans. Pour y remédier, on envisage d'ores et déjà sur place de transformer deux salles de classes en cantine scolaire à partir de l'exercice prochain, selon une source proche de la DE. On a appris également de l'APC que cette école primaire est le seul établissement où les élèves sont privés de restauration alors que ce service doit être assuré dans toutes les écoles.

A cet effet, les autorités locales qui gèrent le budget des écoles et le service des cantines de l'inspection académique doivent se pencher sur le cas de ce lieu de savoir. Cela y va de l'intérêt des élèves.

A. S. Wahmed

CFPA DE BOGHNI

Les stagiaires s'imprègnent du dispositif Ansej

Au CFPA de Boghni, c'est une tradition bien ancrée : l'apprenti stagiaire n'est pas formé pour être lâché dans la nature et grossir les rangs des chômeurs diplômés. En plus de sa formation, il bénéficie d'une orientation et d'une assistance qui l'aideront à monter sa propre entreprise et s'insérer dans le monde du travail.

Ainsi, la direction de l'établissement ne s'est pas contentée de dispenser un module intitulé recherche d'emploi.

Elle organise périodiquement des journées d'information pour mettre les stagiaires en fin de cycle au contact d'organismes par lesquels ils devront passer pour la création de micro-entreprises, une fois leur diplôme en poche.

C'est dans ce cadre que s'est tenue, lundi dernier, une journée d'information sur le dispositif Ansej.

Les stagiaires ont eu, à cette occasion, le loisir de s'imprégner de ce dispositif grâce à un de ses représentants dépêché de Tizi-Ouzou. Ce dernier,

M. Hamour, chargé d'études au sein de l'Ansej, en marge de sa rencontre avec les stagiaires, au cours de laquelle il s'est beaucoup dépensé en donnant des informations mais aussi en prodiguant des conseils, nous a appris que toutes les spécialités enseignées sont susceptibles de déboucher sur un projet, dans la limite bien entendu des créneaux figurant dans une nomenclature qui favorise les métiers créateurs d'emplois.

Il nous révélera, en outre, qu'un ombre important de créateurs d'entreprises dans le cadre du dispositif de l'Ansej sont issus de CFPA, car ils répondent à l'une des plus importantes conditions exigées

qui est le savoir-faire dans le domaine investi.

A notre question de savoir si les dossiers des postulants ne risquaient pas de s'éterniser avant qu'une réponse ne leur soit signifiée. Il assure de la célérité de leur étude si bien sûr aucune pièce ne manque.

Le délai approximatif de deux semaines est avancé à ce propos.

S'il n'a pas manqué de s'engorguiller de voir la ville de Boghni pulluler de petites entreprises montées par les apprentis formés dans son établissement, M. Amichi, le directeur du CFPA de Boghni, s'est réjoui de l'écho favorable rencontré par cette initiative auprès des stagiaires même s'il a mis un bémol à sa satisfaction, à cause de la défection des établissements bancaires qui ont, encore une fois, manqué à l'appel malgré les invitations qui leur ont été adres-

sées. Les regrets nourris par leur absence sont d'autant plus justifiés que, souvent, l'accueil sur lequel butte le créateur d'une micro-entreprise est dressé par la banque sollicitée pour le financement du projet.

Il promet cependant de revenir à la charge pour s'assurer de leur présence dès la prochaine manifestation du genre, programmée au mois de juin prochain, à l'occasion de la sortie de nouvelles promotions.

Par ailleurs, le président de l'APC de Boghni, M. Yahiaoui, qui a fait un saut au CFPA à l'occasion de cette journée d'information, a suggéré l'ouverture d'un bureau au siège de la mairie, pour apporter aux stagiaires fraîchement diplômés les informations, l'orientation et l'assistance, constituant cet important premier pas qui, souvent, est si difficile à franchir.

A. A. Y.

MILA

Le coordinateur de wilaya du RND sur la sellette

Le coordinateur de wilaya du RND, le sénateur Ammar Hadmessaoud semble mal barré pour se maintenir au poste qu'il a propulsé au sommet du microcosme politique local et par ricochet, à un mandat national.

En effet, l'enfant de Aïn Beïda Ahriche qui a longtemps régné sur la wilaya de Mila, en maître incontesté et incontestable par la grâce de ceux qui ont, pour une raison ou pour une autre, misé sur lui lorsqu'il était à la tête de l'APW, voit sa cote rétrograder comme une peau de chagrin depuis qu'il n'est plus dans les affaires locales.

Spontané, fougueux et impulsif, il est passé maître dans l'art de la connivence, des tractations, du compromis et des interférences au point où il est devenu l'homme par qui tout doit passer dans n'importe quelle prise de décision locale.

Elu sénateur devant le candidat du parti majoritaire, le FLN, qui avait pourtant misé sur une personnalité nationale, en l'occurrence M. Brahim Bendjaber, président de la Chambre nationale de commerce et d'industrie, Ammar Hadmessaoud est devenu un personnage extravagant à Mila, un nom sur toutes les lèvres et un sujet qui anime

toutes les discussions, particulièrement depuis l'avènement de la fameuse liste des 131 logements sociaux de Mila qui a bizarrement disparu du temps où il était président de la commission de recours de wilaya depuis mai 2004 et à ce jour, les heureux/malheureux bénéficiaires attendent une hypothétique délivrance qui ne semble venir de nulle part !

Ne laissant personne indifférent à son égard, contesté par tous et maintenant même par ses plus proches «collaborateurs», Hadmessaoud semble être, cette fois-ci, sérieusement sur la sellette.

Une pétition signée par la majorité des cadres du parti de la wilaya de Mila — coordinateurs communaux, membres du bureau de wilaya et du bureau national — et adressée au secrétaire général du parti (dont une copie nous a été transmise), demande purement et simplement son limogeage.

Excédés par un comportement et des pratiques qu'ils considèrent «scandaleux et largement préjudiciables à l'image et à la cohésion du parti», les pétitionnaires énumèrent une série d'atteintes et de dépassements mis sur le compte du coordinateur de wilaya, entre autres : «Le mis en cause n'a jamais présenté de bilan financier

depuis qu'il est à la tête du parti — des prises de décisions unilatérales qui vont généralement à l'encontre de l'intérêt du parti et du règlement intérieur — la marginalisation des cadres qu'il juge concurrents — des détournements à son profit des biens immeubles et financiers du parti, (désistement au profit de son épouse du nouveau siège du parti) — le ternissement de l'image du parti devant une opinion publique qui ne dissocie plus entre RND, marchandage et business politique etc.

Pour toutes ses raisons et pour beaucoup d'autres encore que nous n'avons pas citées, nous vous prions, M. le secrétaire général de procéder au limogeage dudit coordinateur et son remplacement par une commission transitoire qui veillera à la restructuration des coordinations communales et procédera à la préparation de l'assemblée générale», conclut la pétition.

Pour sa part, le mis en cause rejette toutes ces «allégations» qu'il considère «mensongères et fallacieuses dont le seul but est de nuire à sa personne, d'autant plus que cette campagne est orchestrée par des éléments déjà exclus du parti et qui vont devoir s'expliquer devant la justice», un règlement de compte en quelque sorte !

A. M'haïmoud

AÏN-TÉMOUCHENT 12 000 postes seront créés d'ici 2009

Les nombreux projets d'investissement dont a bénéficié la wilaya de Aïn-Témouchent sont une aubaine pour les chômeurs de la wilaya en raison de l'opportunité qui leur est offerte par la création de plus de 12 000 postes d'emploi d'ici 2009. C'est en substance, ce qu'a déclaré le directeur de l'emploi de la wilaya de Aïn-Témouchent, cette semaine, en marge d'un point de presse tenu à la salle de réunion de la wilaya.

Selon l'orateur, le complexe d'aluminium, l'un des plus grands projets au niveau africain, embauchera 9 000 jeunes ; la centrale électrique de Terga pour sa part créera 1 200 postes d'emploi ; l'entreprise chinoise du bâtiment qui a la charge de la construction du centre universitaire, assurera plus de 1 000 postes d'emploi ; la station de dessalement créera 600 postes, le complexe touristique de Bouzedjar, 600 postes également. De même que le projet de gazoduc Medgaz qui embauchera plusieurs centaines de travailleurs.

S. B.

MASCARA

M^e Safa Benaïcha reconduit à la tête du bâtonnat

Les élections du Conseil de l'ordre des avocats se sont déroulées ce jeudi et ce n'est qu'à une heure tardive que seront connus les 23 membres dudit conseil. Il étaient environ 600 votants à s'être exprimés et ce sera finalement, M^e Safa Benaïcha, le bâtonnier sortant de la région de Mascara regroupant aussi Saïda, Béchar et Adrar, qui sera reconduit haut la main à la tête de ce bâtonnat. Ce n'est guère une surprise si l'on considère qu'au sein de la corporation, sa réélection avait déjà été quelque peu annoncée. Ce fut un sans-faute puisque les élections se sont déroulées dans des conditions ordinaires.

M. Meddeber

TLEMCCEN

Ouled Riah, un paisible hameau

Ouled-Riah est l'une de ces localités dont personne ne parle, et pourtant, la tribu qui peuple ce village est profondément ancrée dans l'histoire et la capitale des Zianides.

Distante d'une dizaine de kilomètres à l'est de la daïra de Hennaya, cette bourgade à caractère agricole s'étend sur une immense plaine limitée au sud par la commune de Sabra et au nord par les monts de Fillaoucen. En empruntant la nationale Tlemcen-Maghnia, nul ne peut soupçonner l'existence de cette commune, tant qu'il est vrai qu'elle n'a jamais figuré sur une le trajet d'un cortège officiel.

Les 600 familles qui résident dans cette commune semblent apprécier les efforts déployés par la commune et surtout l'action de solidarité manifestée lors de certains événements (Ramadan, fêtes religieuses etc.) à l'égard des démunis. Sur le plan de la santé, le secteur sanitaire s'est beaucoup amélioré avec l'acquisition d'une ambulance et un service de qualité assuré par deux médecins qui restent très proches.

OULED AÏLLA

Une bourgade au bout du monde

Situé à 75 km de la commune de Amieur (daïra de Chetouane), le village de Ouled-Aïlla connaît un grand déficit dans tous les domaines. A ce jour, cette localité n'a pas eu sa part dans les différents programmes de développement lancés depuis 2004, afin de lui permettre de sortir de l'isolement. Les 130 familles habitant le village de Ouled-Aïlla vivent dans des conditions lamentables. Celu-ci est dépourvu de tout. Ni zones d'activité, ni aucune infrastructure, pistes impraticables...

L'absence de gaz de ville se fait durement sentir en hiver au sein de cette population payenne. Le secteur éducatif dispose d'une seule école primaire où les classes sont surchargées. Le seul CEM se trouve à Amieur, ce qui oblige les enfants scolarisés à recourir quotidiennement à l'autostop ou à faire le trajet à pied.